

Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **1 (2003)**

Heft 3: **La prévention**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Editorial



par

**Jean-Claude
Crevoisier**

Président
de l'ADIJ

Première année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces
publicitaires:
Secrétariat
de l'ADIJ
Moutier

Une médiation indispensable

Les résultats des recherches effectuées par de jeunes candidats à la licence, diplômants ou doctorants, dans les hautes écoles de Suisse et d'ailleurs, sont insuffisamment connus. Et pourtant ces études pourraient souvent nourrir la réflexion et parfois même guider l'action des acteurs politiques, économiques et sociaux de la région¹.

L'ADIJ a d'emblée manifesté son intention de faire de sa nouvelle revue «Défis» un vecteur de toute information utile au développement et à la promotion de l'Arc jurassien. Or les travaux susmentionnés constituent, naturellement pourrait-on dire, une source d'inspiration insuffisamment exploitée à ce titre.

Une médiation, d'une part entre ceux qui «cherchent», qui «inventent» et quelquefois qui «trouvent» et ceux qui, d'autre part, pourraient profiter de ces savoirs nouveaux, est donc toujours plus nécessaire. Les hautes écoles de Suisse ont d'ailleurs reçu ce mandat de contribuer, non seulement par les formations qu'elles dispensent mais aussi par les recherches qu'elles mènent, à enrichir intellectuellement la société tout entière et à contribuer de ce fait au développement (durable) du pays. Encore faut-il que cette «production» soit connue et accessible.

L'austérité relative des mémoires universitaires ou des thèses de doctorats, leur ésotérisme parfois rendent certes difficile une tâche de communication. Ce n'est pas une raison pour condamner ces documents au confidentialisme des bibliothèques spécialisées. L'art pour l'art en cette matière n'est plus de mise.

La revue «Défis» à l'ambition de remplir, dans les domaines qu'elle a décidé d'investir², cette mission de vulgarisation (prise dans le bon sens du terme). Mais pour jouer pleinement ce rôle, l'ADIJ doit pouvoir compter sur la collaboration des auteurs concernés. Il appartient dès lors à ceux-ci de se faire connaître et de nous renseigner tant sur le contenu de leur recherche que sur leurs échéances. Les responsables de la rédaction de la revue prendront ensuite contact avec les intéressés pour leur préciser quand, comment et à quelles conditions leur contribution pourrait être diffusée.

Cet appel à collaboration s'adresse prioritairement aux professeurs, aux chercheurs et aux étudiants provenant de l'Arc jurassien. Mais nous souhaitons vivement qu'il soit relayé par tous ceux qui les connaissent (parents, amis et autres connaissances) et qui pourraient les sensibiliser à cette œuvre civique et d'utilité publique.

¹ L'Arc jurassien est dorénavant considéré par l'ADIJ comme sa région de référence.

² Les domaines que l'ADIJ souhaite couvrir, par son entreprise éditoriale, sont l'économie, le social, la mobilité (l'aménagement du territoire, les transports et les télécommunications), les affaires communales et le droit public.

SOMMAIRE

Editorial - Sommaire

3

LA PRÉVENTION:
du bon usage
des produits dangereux

LE DOSSIER

**La plupart des toxicomanes
s'en sortent**

Par Fernand Poupon

4

**De la prévention moralisatrice
à la prévention participative**

par Laurence Fehlmann Rielle

8

**Stop-tabac.ch, un programme
efficace pour cesser de fumer**

par Jean-François Etter

9

Du bon usage...
...du réflexe interjurassien

par Enrico Tolotti

10

**La prévention
auprès des jeunes:**
position et actions du BPA

Entretien avec Catherine Strasser, BPA

13

Le coup de gueule:
Haro sur la jeunesse

par le Dr Philippe Wacker

17

La société Baxter BioScience

par Lucie Courvoisier

20

La HES santé - social romande

par Jean-Paul Bovée

21

La sécurité au travail,
selon la directive MSST

par Michel Antoine

23

**La conjoncture
dans nos régions**

par Jean-Paul Bovée

25

La nouvelle ADIJ

29

Informations diverses

31